



Procédure d'inscription 2022/2023 Aux activités du Pôle Enfance et jeunesse d'Effervescentre

Pour permettre à vos enfants de participer aux activités organisées par le centre social Effervescentre,
(TAP, Périscolaire du matin et du soir, les mercredis, vacances et secteur jeunes)

A compter du 22 août 2022, tous les accès à l'espace Famille seront bloqués pour l'année scolaire 2021/2022

Pour accéder à l'espace Famille pour la nouvelle période scolaire 2022/2023 il faut :

- 1- remplir la fiche d'information **sans oublier de la signer** (remise par mail courant juillet, dans les cartables courant juillet 2022, ou sur le site d'Effervescentre www://effervescentre.fr) et la transmettre soit à l'accueil du CSCS Effervescentre 3 route du sergent sourbe à Rouillet Estèphe , soit par mail à l'adresse inscription@effervescentre.fr,
- 2- Le Pôle administratif donnera alors accès à l'espace famille
- 3- Remplir les documents obligatoires suivants (disponible sur notre site www://effervescentre.fr) :
 - Fiche sanitaire de liaison
 - Autorisation de droit à l'image datée et signée
- 4- Transmettre via l'espace famille les documents obligatoires :
 - Fiche sanitaire de liaison complétée, datée et signée de votre nom et prénom
 - Autorisation de droit à l'image complétée datée et signée de votre nom et prénom
 - Scan des pages des vaccins du carnet de santé de l'enfant
 - Attestation de Quotient familial de la CAF ou de la MSA
- 5- Après vérification de la conformité de ces documents, le Pôle Administratif donnera accès aux Inscriptions sur les activités

6- Inscrire puis réserver

Attention à compter du 1er octobre 2022, tout enfant non inscrit sur l'espace famille se verra refusé au périscolaire du matin et du soir.